



Groupe de parole pour enfants qui ont à vivre les difficultés de la séparation, du divorce de leurs parents ou d'une recomposition familiale.

En partenariat avec la Caf, l'Udaf de la Marne et l'Aretaf

PAROLES D'ENFANTS



"Ca fait du bien de parler du divorce de mes parents et d'être écouté."

"J'ai deux maisons, ça oblige à faire des valises mais au moins c'est calme."

"Les parents des autres se disputent aussi."

"Elle remplacera pas ma mère... chacun sa place."

"J'ai vu dans ce groupe que je n'étais pas le seul à ne plus voir mon père. Je suis normal."

"Avant je croyais que c'était de ma faute si mes parents se séparaient. Maintenant je sais que non."

"J'aimerais encore venir à ces groupes là et je dirai à mes copains de venir."



**Les séances sont gratuites et financées
par le Réseau d'Écoute et d'Accompagnement des Parents.**

Un groupe de parole pourquoi faire ?

Pour aider les enfants

- À sortir de leur solitude pour les rassurer et les soutenir,
- À regarder leurs problèmes autrement,
- À reconnaître et exprimer leurs émotions (colère, tristesse, culpabilité, joie, peur...)
- À se sentir mieux et à reprendre confiance en eux.

Pour qui ?

Ces séances s'adressent à des enfants entre 5/6 et 11/12 ans qui ont envie de s'exprimer sur ce qu'ils vivent.

Comment se déroule cette action ?

Un groupe d'enfants (au maximum 3 à 6) est animé avec 2 professionnels qualifiés (thérapeute/psychologue et médiateur familial).

Chaque séance débute de façon ludique autour de jeux et en commençant par un goûter.

PRÉSENTATION DE L'ACTION

1ère séance

présentation du programme aux parents

2ème séance

la séparation

3ème séance

un papa + une maman = 2 maisons.

4ème séance

papa a une amoureuse. Maman a un amoureux.

5ème séance

créer un message pour nos parents.

6ème séance

présentation aux parents par les enfants de leurs travaux.

Une rencontre individuelle parents/enfants sur une durée de 30 mn (date à déterminer selon vos disponibilités et celles des thérapeutes).

4 rencontres de 1h30 pour :

- Aborder les conséquences de la séparation
- Offrir un lieu d'expression de leurs émotions, de leurs craintes.
- Chercher ensemble les moyens, pour mieux dialoguer avec leurs parents et mieux vivre leur place d'enfant.

Quand et où ?

Les séances ont lieu souvent pendant les vacances scolaires et peuvent se dérouler dans différentes communes du département.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter l'une ou l'autre des associations qui anime ces groupes

Aretaf : 03 26 88 41 55

Udaf : 03 26 69 47 60

[Séparation, divorce | Infos Parents 51 - Reaap](#)

D'autres questions ?

- Le n° vert du réseau parentalité : « Allo parents » 03 26 47 20 35
- Le site internet du réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)
[Infos Parents 51 - Reaap](#)